

# Pour des universités refinancées, autonomes et en réseaux

■ Certains veulent créer une "Université de Wallonie", sur le modèle de certaines institutions nord-américaines, pour assurer l'avenir de nos établissements. Il s'agit d'une fausse bonne idée.

La synchronisation de nos devoirs électoraux a eu pour conséquence de débattre en peu de temps d'un très grand nombre de sujets concernant l'Europe, l'Etat fédéral et les entités fédérées. Au moment de la formation de nos gouvernements, il n'est pas inutile de revenir sur un enjeu qui concerne tous ces niveaux de pouvoir : l'université.

Si leur financement public principal provient de la Fédération Wallonie-Bruxelles, elles forment néanmoins leurs étudiants en au moins trois langues, pour un marché du travail national ou international alors que ses innovations soutiennent durablement l'économie locale ou globale. Elles fournissent à elles seules la matière première pour un développement durable de notre région et pour le bien-être de ses citoyens.

Deux dangers guettent l'université dans les semaines à venir. D'une part le définancement, et d'autre part la centralisation. Expliquons-nous. Le définancement est le danger le plus dénoncé, notamment par les associations étudiantes et les recteurs. Dans leur memorandum, ces derniers rappellent que l'enveloppe consacrée aux universités et hautes écoles n'est pas liée au nombre d'étudiants mais reste calée sur l'indice des prix à la consommation. De ce fait, entre 1996 et 2012 cette enveloppe n'a augmenté que de 16,7 % en euros constants alors que sur la même période la

croissance du PIB à prix constants est de 30.1 %. Sur cette même période, le nombre d'étudiants est passé de 63 000 à 82 000, soit une augmentation de 37 %.

Le définancement résultant de cette situation est en soi paradoxal, tant la relance économique passe par un investissement dans la formation de nos jeunes, dans la recherche fondamentale et appliquée, et dans notre capacité à maintenir les cerveaux dans notre pays.

La centralisation, comprise comme la volonté de regrouper les prises de décision dans un même lieu, constitue un deuxième danger imminent. Car la centralisation éloigne nécessairement le lieu de décision de celui ou celle qui la mettra en œuvre, limitant ainsi la spontanéité et la créativité des chercheurs. Dans cette perspective, la création récente de l'Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur (ARES) pourrait être la meilleure ou la pire des évolutions. Car si une meilleure coordination est souhaitable entre les établissements d'enseignement supérieur, si une entente entre les acteurs de l'éducation tertiaire est bénéfique pour favoriser les synergies et les réseaux, il ne faut pas que cette structure empêche les universités de prendre les initiatives inhérentes à leur vocation d'institution dynamisée par la recherche.

Ces dernières semaines plusieurs commentateurs, dont le président de l'Institut Jules Destrée, Philippe Destatte, ont

avancé l'idée d'une institution universitaire unique, l'"Université de Wallonie" (dont un pôle est l'Université de Wallonie à Bruxelles), suivant le modèle de certaines universités outre-Atlantique. Un argument avancé pour cette union sacrée est, justement, de faire face à la question du définancement. Mais nous ne voyons pas très bien en quoi il répond à ce problème : même unies, le taux d'encadrement global des universités est inchangé.

De surcroît, les universités ont actuellement des politiques et des dynamiques différentes en ce qui concerne l'obtention des moyens financiers complémentaires, par exemple pour le financement de la recherche. Rien ne garantit que la centralisation de ces politiques permette d'atteindre un financement complémentaire au moins équivalent.

Pour "vendre" l'université unique en Wallonie, les réseaux d'universités américaines sont mis en avant, par exemple l'Université du Québec, l'Université du Texas et l'Université de Californie (UC). La référence à ces réseaux est fréquente et peut faire rêver. Mais l'analyse de leur fonctionnement va selon nous à l'encontre de l'idée de centralisation.

Prenons le système californien. Le niveau d'excellence des universités publiques, le University of California System, comprend dix universités pour une population de 35 millions d'habitants. Leur taux d'encadrement (nombre de personnel encadrant par étu-

diant) est de 1 encadrant pour 1,25 étudiant en moyenne. Au-delà du UC System coexistent sur le même Etat trois universités privées de qualité (Caltech, Southern California, et Stanford) et une myriade d'offres complémentaires organisées par des institutions publiques et privées d'enseignement produisant peu ou pas de recherche.

Si le UC System avait valeur d'exemple, que nous enseignerait-il ? Certainement pas que le système belge francophone dispose de trop d'universités. Mais plutôt qu'elles sont sous-financées. Nos universités conjuguent enseignement, recherche et responsabilités sociales. Leurs missions sont donc très larges, mais notre taux d'encadrement est bien plus mauvais que dans le UC System : 1 encadrant pour un peu plus

de 4 étudiants en moyenne. L'analyse du système québécois, qui compte 17 universités pour 8 millions d'habitants, ne conduit pas à d'autres conclusions.

Un dernier élément de comparaison concerne l'organisation d'un maillage d'universités sur plusieurs villes ou si-

tes, comme c'est le cas pour l'ULg, l'ULB et l'UCL. Cette configuration existe également dans les universités nord-américaines régulièrement évoquées. Le label "system" des universités californiennes renvoie dans les faits à une simple coupole favorisant les initiatives de coopération partant du niveau local. D'ailleurs chaque université a son propre label : Berkeley, Santa Barbara, San Diego ou Irvine. Seule UCLA est plus connue pour son acronyme intégrant l'acronyme "UC". Il s'agit donc bien d'une

organisation en réseaux, plutôt que d'un système où tout se décide en haut.

Au final une grande autonomie d'actions et une logique de responsabilisation sont les fers de lance de la performance de ces universités. Ce que cette analyse des modèles américains nous enseigne est donc à l'opposé du mythe de l'université unique et centralisée. L'ARES ne doit pas être une structure faitière, mais une coupole opérationnelle dynamisant les réseaux conçus par ses membres eux-mêmes.

Cette logique, alliée aux stratégies indispensables de refinancement, est cruciale pour que nos universités maintiennent leur rôle de création, de transmission des savoirs et de service à la société.

**Ce que l'analyse  
des modèles  
américains nous  
enseigne est à  
l'opposé du mythe  
de l'université  
unique et  
centralisée.**

**OLIVIER  
SERVAIS ET  
SÉBASTIEN VAN  
BELLEGEM  
(UCL)**